



## Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

### Département de Saône et Loire

<b>SÉANCE DU : 17 Mars 2015</b>	<b>Nombre de délégués :</b>	
<b>N° 2015-012</b>	<b>En exercice :</b>	<b>50</b>
<b>Convocation du : 10 Mars 2015</b>	<b>Présents ou représentés :</b>	<b>34</b>
<b>Affichage du : 18 Mars 2015</b>	<b>Absents :</b>	<b>7</b>

**Objet de la délibération : Création d'une prime à la destruction par tir au fusil ou par capture) des rongeurs aquatique nuisibles (Ragondin)**

L'an deux mille quinze et le dix-sept du mois de mars à 18H00, le Comité Syndical s'est réuni à la salle du conseil de la Mairie de Montceau-les-Mines, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc FRIZOT, Président, délégué titulaire de la commune de Blanzay.

Étaient Présents, représentant les communes de :

Communes	Délégués titulaires	Présent	Excusé	Absent	Représenté par : (délégué suppléant)
LES BIZOTS	M Thierry MARMORAT M Jean Paul LUARD	X	X		Pouvoir à Jean-Paul LUARD
BLANZY	M Jean Marc FRIZOT M André PAPILLON	X X			
CIRY LE NOBLE	M Pascal SCHIAVONE M Jean François RIZET		X X		
DIGOIN	M Yves BAYON Mme Marie-Agnès FORGEAT		X X		
GÉNELARD	M Jean-Paul BONIN M Richard FORGEAT	X X			
MARIGNY	Mme Paulette ACKERMANN M François MARCHAND	X	X		M Bernard MORIN
MONTCEAU LES MINES	M Michel FURNO Mme Catherine PIGUET	X	X		Pouvoir à Michel FURNO
MONTCENIS	M Bernard GILOT M André PRUDHON	X X			
MONTCHANIN	M Joël DUBAND M Daniel LAUREAU	X	X		
OUDRY	M Pascal LOPES DE LIMA M Jean Paul LAUPIN	X X			
PALINGES	M Bruno PICHARD M Jean Louis TRAMOY	X X			
PARAY LE MONIAL	M André ACCARY M Gilles PERRETTE	X	X		Pouvoir à Gilles PERRETTE
PERRECY LES FORGES	M Cyril DUTARTRE M Guillaume JACOB			X X	
POUILLOUX	M SOROKA Christian M Jean Paul MAZILLE	X	X		
SAINT AUBIN EN CHAROLLAIS	M Pascal MOREAU M Jean Paul BRÉTIGNY			X X	
SAINT BERAÏN SOUS SANVIGNES	M Philippe DUBAND M Bernard VILLETTE	X	X		
SAINT EUSÈBE	M Alain BALLOT M Henri CHECKO	X	X		M J-P. DUFOURGNIAUD
SAINT LAURENT D'ANDENAY	M Rémy CAPA M Gilles TOUILLON	X X			
SAINT LEGER LES PARAY	M Laurent BOURGEON M Alain MATRAS	X X			
SAINT VALLIER	Mme Danielle LUCIEN M Denis BEAUDOT	X X			
SAINT VINCENT BRAGNY	M Sébastien DESCHAMPS M Jean Marc PESSIN	X	X		
SANVIGNES LES MINES	M Guy BOGUET M Jean Claude LAGRANGE	X	X		M Frédéric CANE
TORCY	Mme Sylvie LECOEUR M René LEBEAU	X	X		M Christian LAMALLE
VITRY EN CHAROLLAIS	M Daniel THERVILLE M Jean Yves GRILLET			X X	
VOLESVRES	M David PIERRE M Claude DUCROUX		X	X	

**Secrétaire de séance :** M Bruno PICHARD

.../...

Monsieur le Président rappelle que le ragondin et le rat musqué sont classés espèces nuisibles depuis plusieurs années. La lutte contre ces deux espèces doit s'organiser.

Pour mener à bien ces opérations significatives, la mobilisation des bénévoles chasseurs ou non doit être importante. La prime à la capture, gérée par la Fédération Régionale de lutte Et de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON) et financée par les Syndicats est un moyen efficace d'y parvenir.

Cette prime permet d'organiser la récupération des cadavres pour la destruction et d'éviter ainsi des désordres d'ordre sanitaire. Elle permet par ailleurs d'indemniser les bénévoles du surcoût généré par les munitions de substitution au plomb. La somme de 2 € par queue de ragondin permet une indemnisation adéquate.

Les animaux abattus devront être comptabilisés et regroupés pour l'équarrissage.

Vu l'arrêté préfectoral annuel relatif à la lutte collective obligatoire contre le ragondin et le rat musqué sur le département, et les risques liés à la santé animale et humaine,

Le Comité Syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Décide** de poursuivre la lutte contre les ragondins et rats musqués et d'instaurer une prime à la destruction de 2 € par animal tué.
- **Autorise** le Président à signer une convention avec la FREDON.

Fait et délibéré en séance et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,



**Certifié exécutoire** pour avoir été reçu

à la sous-préfecture le : **24 mars 2015**

Publication le : **24 mars 2015**

A Montceau-les-Mines le : **24 mars 2015**

Le Président,

